EMPU Pelvoux - Saint Antoine - 05340 Vallouise - Pelvoux

tel: 04.92.23.42.31 mail: ce.0050234c@ac-aix-marseille.fr

ou eepu05.pelvoux@ac-aix-marseille.fr

EEPU Vallouise - Rue des Chambonnettes - 05290 Vallouise - PElvoux tel : 04.92.23.35.36 mail : ce.0050072b@ac-aix-marseille.fr

ou eepu05.vallouise@ac-aix-marseille.fr

Compte rendu du conseil d'école RPC Pelvoux - Vallouise jeudi 9 novembre 2023

Membres présents :

- -Les enseignants : Céline Bony, Coline Exibard, Samuel Théric, Anne Lambert, Brunelle Michel et Aurore Mathéoud,
- -Les délégués de parents d'élèves : Catherine Lagier Bruno, Sidonie Dussol, Natacha Longosz, Jennifer Pauc, Sabine Massa, Sandrine Dupuis
- -Les représentants de la mairie : Alice Granet (adjointe), Christelle Prat (élue), Manuela Lopes (ATSEM) et Mme la secrétaire adjointe Myriam Artaud

Excusées : Nelly Bureau, Lauriane Quantin et Mme Le Maire

Début du conseil : 18h Introduction :

A chaque premier conseil d'école de l'année en cours il est rappelé le rôle du conseil d'école à l'assemblée.

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles. Il est présidé par les directrices d'écoles du RPC (regroupement pédagogique communal).

Il a de nombreuses compétences, parmi celles-ci : le conseil d'école peut être amené à se prononcer sur les principales questions de vie scolaire. Il donne son avis non seulement sur les actions pédagogiques mais aussi éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement.

Assistent à cette instance l'équipe enseignante, les représentants de la Mairie (Mme Le maire et ses adjointes), la secrétaire générale et les agents des écoles (ATSEM), et aussi les représentants des parents d'élèves qui ont été élus le 13 octobre. Leur rôle est très important. Celui-ci leur a été présenté à la réunion de rentrée.

1) Bilan de la rentrée

Sur l'ensemble du RPC (regroupement pédagogique communal), il y a 5 classes : PS/GS 15 élèves avec Coline Exibard, MS/GS 16 élèves avec Céline Bony, CP/CE1 19 élèves avec Anne Lambert et Brunelle Michel, CE1/CE2 23 élèves avec Samuel Théric et CM1/CM2 25 élèves avec Aurore Mathéoud.

-Effectifs et prévisions d'effectifs :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2023-2024	8	10	13	13	14	15	9	16	95
2024-2025	12	8	10	13	13	14	15	9	94

Les effectifs sont en légère baisse cette année.

- Bilan de la rentrée scolaire

La rentrée s'est bien déroulée sur les deux sites du RPC.

Les CP se sont bien adaptés à leur nouvelle école. La liaison Grande section /CP mise en place favorise leur intégration, les futurs CP ont l'occasion de visiter l'école en fin de chaque année scolaire. Les PS ont fait une rentrée sereine et continuent sur cette lancée.

- Les évaluations CP et CE1 et CM1

Comme depuis 5 ans, le ministère a mis en place des évaluations obligatoires pour les élèves de CP et CE1 en septembre. A partir de cette année, les CM1 les passent aussi.

Dans quels buts ces évaluations repères ont été construites par le ministères?

- Pour les professeurs, accompagner au mieux les apprentissages de tous avec l'équipe pédagogique et situer le niveau des élèves scolarisés en CP, CE1 et CM1 pour renforcer les fondamentaux (lire, compter, écrire)
 - Pour les parents, identifier les apprentissages à renforcer et les réussites de leurs enfants.
 - Pour l'élève, comprendre ses acquis et ses besoins pour s'engager dans les apprentissages.

Les réponses des élèves ont été enregistrées dans une application informatique qui a proposée ensuite une fiche de résultats en mathématiques et français. Les enseignants de CP, CE1 et CM1 disposent également d'une synthèse pour la classe. Ces résultats ont été communiqués aux parents de CP lors d'un entretien avec l'enseignante. Un rendez-vous a été proposé aux parents de CE1 et de CM1.

Un retour sur ces résultats a été rendu en conseil des maîtres aux enseignantes de maternelles afin de favoriser la liaison GS/CP, axe de travail de notre projet d'école.

Comme les années précédentes, les enseignants des 3 classes en élémentaire, ont donc en fonction mis en place des APC : activités pédagogiques complémentaires pour les élèves qui montrent des fragilités dans des domaines d'apprentissages fondamentaux.

-Logistique et entretien

Nous remercions les agents techniques pour leur disponibilité et aide pour la réalisation de tous les travaux demandés durant l'été. Nous remercions également les agents d'entretien pour l'efficacité de leur travail.

Cependant il conviendra de planifier et d'anticiper les travaux de l'été avant la pré rentrée pour éviter de travailler dans l'urgence. La directrice de Vallouise a demandé un rendez-vous avec Mme Le Maire pour échanger à ce sujet fin août, en attente d'un retour.

2) Bilan de la coopérative scolaire :

Comme chaque année, au mois de septembre, les comptes de la coopérative scolaire de l'année scolaire précédente ont été contrôlés par les deux directrices.

Pour rappel, la coopérative sert à financer les actions culturelles, sportives, ainsi que des projets dans ces domaines ou en découverte du monde (sciences, patrimoine, actions pédagogiques diverses). Elle a permis l'an dernier de financer quelques actions culturelles : sorties cinéma, sorties théâtre, achat de livres pour la bibliothèque, achat de matériel divers pour les projets pédagogiques en sciences et art visuel, intervenants en danse (maternelle) et en Conte...

Elle est alimentée par une subvention de la mairie (3000 euros par an) et la participation des familles en début d'année mais aussi par les actions menées par les parents délégués (vente d'objets, vente de gâteaux au marché...). Aussi un don de 600 euros a été effectué par un parent d'élève pour le voyage scolaire, un ancien habitant a également versé 100 euros en souvenir de son ancienne école, nous les remercions. Le comité des fêtes reversera la recette de la fête d'Halloween, nous le remercions également.

Le bilan financier de l'année 2022-2023 a été présenté au conseil d'école, aucune remarque à ce sujet. Les directrices informent qu'elles ont fait le choix de créer deux coopératives distinctes (une pour la maternelle et une pour l'élémentaire) pour faciliter la gestion.

3) Vote et validation du règlement intérieur

Le règlement intérieur des écoles est un document obligatoire et de référence construit sur le règlement type départemental.

Le règlement intérieur de l'école, qui est le premier vecteur d'un climat scolaire serein pour l'ensemble de la communauté éducative, est établi et revu annuellement par le conseil d'école.

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité, il sera transmis à chaque parent d'élève qui devra en prendre connaissance avec son(ses) enfant(s) et le signer.

4) Projets et activités prévus pour l'année

Dans le cadre des différents parcours d'apprentissages, les équipes enseignantes ont présenté les différents projets de ce début d'année en se basant sur leurs intérêts pédagogiques. L'objectif est de donner plus de sens aux apprentissages et de permettre aux parents de mieux comprendre les démarches, les projets et diverses actions menées en lien avec les axes du projet d'école.

Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves

• Cinéma et théâtre

Objectifs visés:

-développer la culture des élèves, et les sensibiliser aux diverses formes d'expression.

-permettre aux élèves d'adopter une attitude de spectateur.

Le partenariat avec le théâtre du briançonnais et le cinéma de l'Argentière pour les 3 classes élémentaires et les 2 classes maternelles se poursuit cette année.

Au moins trois représentations ont été attribuées à chaque classe en élémentaire. Une représentation théâtrale a été attribuée aux élèves de GS, le 19 décembre.

Aussi, tous les élèves assisteront à trois projections au cinéma de l'Argentière qui pourront faire l'objet d'un travail particulier en classe en amont et en aval : travailler le langage, la compréhension, savoir exprimer une opinion, écrire un résumé....La première projection aura lieu le 23 novembre pour les maternelles et les 16 et 17 novembre pur les classes des cycles 2 et 3.

Le bilan de l'année précédente en ce qui concerne le parcours culturel et artistique des élèves du RPC a montré qu'ils ont été davantage en contact avec des artistes : « projet théâtre et patrimoine en Vallouise » et la réalisation d'une émission radio pour l'école élémentaire, projet danses du monde avec un artiste ivoirien pour l'école maternelle. Cette année encore l'équipe enseignante privilégiera ce domaine avec un projet « Silence on tourne ! » dans le cadre d'un voyage scolaire, les élèves du CP au CM2 découvriront tous les aspects du tournage d'un film.

• Projet musical

Nous travaillons de nouveau cette année avec un nouveau dumiste (intervenant musique), qui suivra chacune des classes en période 2 et période 3. Le projet de cette année s'articule autour de l'écoute et la reconnaissance instrumentale avec comme support « Pierre et le loup », l'apprentissage de "Le tour du monde en 80 jours" des Enfantastiques et l'accompagnement rythmique sur cette chanson, initiations aux percussions corporelles.

Aussi, nous poursuivons les chorales d'école.

• Voyage scolaire et Éducation aux médias

Un voyage scolaire est prévu cette année du CP au CM2. Il se déroulera du 27 au 31 mai à Sommière à côté de Nîmes.

L'objectif est de faire vivre aux enfants un voyage qui permettra de découvrir un thème qu'ils n'ont pas l'habitude de connaître mais également de développer la vie en collectivité et l'autonomie. Aussi il est l'occasion de créer de la cohésion et ainsi favoriser le climat scolaire au sein de l'école. Enfin il a encore pour objectif d'élargir l'environnement des enfants en découvrant un milieu autre que celui de la montagne.

Cette année nous souhaitons aussi travailler dans le domaine culturel et artistique et dans le domaine de l'éducation aux médias avec pour finalité la réalisation d'un film. Pour cela les enfants rencontreront 3 professionnels du cinéma, ils pratiqueront en découvrant toutes les étapes d'élaboration et réalisation d'un film.

Ce travail sera l'objet d'une projection publique en fin d'année.

Dans le cadre des enseignements fondamentaux :

• L'apprentissage de la lecture et le plan de travail en cycle 2

L'enseignante de CP présente l'apprentissage de la lecture avec les 3 objectifs lire/dire/écrire. Elle souligne l'importance de laisser les enfants aller à leur rythme en début de CP et donc de différencier les apprentissages. Une nouvelle méthode a été choisie cette année, elle consiste à mettre en place l'apprentissage de la lecture à partir des textes libres crées par les élèves de CP et CE1.

• Journal scolaire

Cette année encore un journal d'école de Vallouise paraîtra chaque période, il s'intitule « Le nouveau Valputien ». Le numéro 1 a été diffusé au retour des vacances de Toussaint dans toutes les familles. Il est aussi publié sur le site de la mairie et mis à disposition à la bibliothèque communale.

Le journal scolaire est une technique qui vise à faire vivre les écrits des enfants car, pour qu'ils aient du sens, il faut qu'ils soient réellement lus et diffusés dans et à l'extérieur de l'école : autres classes, parents... Il sert également de support pour communiquer sur la vie des classes auprès les familles.

Cahier de vie et des apprentissages des maternelles

C'est une entrée dans l'écrit qui favorise la relation familles-école et qui incite les enfants à s'approprier leurs apprentissages en les évoquant à la maison.

• Intervenante en anglais

Cette année encore, une jeune indienne prénommée Yashodhara, interviendra dans les 3 classes de l'école élémentaire une fois par semaine, pour enseigner l'anglais en co-intervention avec les enseignants jusqu'aux vacances de printemps.

Dans le cadre des enseignements transversaux et coopératifs:

• La semaine classes « ouvertes »

Avant chaque vacances, les classes de la ps au cm2 se mélangent pendant la dernière semaine. Chaque enseignant prépare une activité d'apprentissage qu'ils proposent à tous les élèves de l'école. Cette organisation se mettra en place avant les vacances de Noël. L'objectif est de favoriser l'entraide et la coopération pour travailler le climat scolaire au sein de l'école.

L'école dehors

C'est un mouvement né suite à la crise sanitaire. L'idée est de délocaliser dans un autre contexte, les activités de classe, toujours dans un même lieu, en extérieur. Différents moments d'apprentissages y sont organisés : un temps de sciences, de découverte du monde, d'art visuel, un temps d'observation, de lecture....Le cycle 1 et le cycle 2 en font un bilan trèspositif pour les élèves et les enseignants.

Dans le cadre du parcours en sciences et développement durable :

Cette année, le travail en sciences et géographie pour la classe de CE-CM se fera par différents axes tout au long de l'année en complément du travail en classe :

• Projet de travail et d'étude en partenariat avec le parc national des Écrins :

Cette année, nous travaillons sur deux thématiques : le cycle 2 mammifères/flore et en cycle 3 sur l'évolution du climat et pastoralisme, l'intervention de l'homme sur notre territoire. Travail en collaboration avec Xavier Kieser, garde moniteur du parc des Écrins, il commencera ses intervention en décembre.

• Sciences et EDD: Interventions du SMITOMGA

Pas d'intervention dans les deux écoles car le budget du Smitomga diminue et ne peut pas répondre chaque année à la demande de toutes les écoles.

Les CM ont participé au Village des sciences qui a lieu tous les deux ans. Des élèves de collège et lycée présentent aux classes élémentaires des thèmes relevant de tous les chapitres des sciences : chimie, robotique/programmation, physique...

Dans le cadre du parcours en éducation physique et sportive

Une séance d'EPS est prévue quotidiennement pour tous les élèves de l'école de la petite section au CE2, en CM 3h hebdomadaires sont enseignées.

L'objectif de ces choix d'activités physiques est de faire découvrir aux élèves des pratiques relevant des 4 champs d'apprentissages en EPS: Performance mesurable, Déplacements dans différents environnements, Prestation artistique et/ou acrobatique, Affrontement collectif ou interindividuel.

Pour développer ces compétences chez les élèves, le programmation d'école prévoit divers cycles d'apprentissages :

- Un cycle randonnée a eu lieu en première période en maternelle. L'objectif est de découvrir l'environnement proche de l'école.
- Un cycle football encadré par un intervenant du club de l'Argentière pour les 3 classes de l'école élémentaire.
- Ski de fond : Les classes de CP et CE effectueront un cycle de 9 séances de ski de fond après les vacances de Noël. L'encadrement se fera par les moniteurs de l'ESF en plus des enseignants . Les maternelles feront un stage à la semaine du 22 au 26 janvier, encadré par 4 moniteurs ESF en plus des enseignantes.
 - Les CM feront également un stage de ski de fond de 6 séances encadrées par un entraîneur du club CDSPSV2 et un moniteur indépendant diplômé d'État.
- Ski alpin : les élèves de CM pratiqueront le ski alpin lors d'un stage du 5 au 9 février. Un entraîneur du club CCDPSV2 interviendra également avec le cycle 3. Les élèves de maternelle feront un stage de ski alpin du 5 au 9 février.
- Escalade: La mairie a échangé pendant l'été avec les responsables de la salle d'escalade de Pelvoux et a proposé la possibilité de l'utilisation de celle-ci aux scolaires. L'école de Vallouise organisera probablement cette activité en 2024/2025. L'école maternelle en profite dès cette année et organise un cycle escalade du 18 novembre au 15 décembre (5 séances), encadré par un Moniteur B.E., les enseignantes et des parents agréés.
- Natation : L'enseignement de la natation s'organise à présent sous la forme d'un stage de 9 séances sur 3 semaines consécutives. Les classes iront toutes à la piscine cette année en élémentaire, les CM ont bénéficié de cet enseignement en octobre novembre, ils ont passé le « Savoir nager » pour les CM2 et le test aquatique en CM1. Cela leur permettra de faire l'activité kayak prévue en fin d'année scolaire. Les autres classes du RPC iront en mai et juin/juillet.
- VTT: Cette années les trois classes élémentaires pourront pratiquer le VTT en période 4. La mairie a répondu favorablement à une aide de la région en partenariat avec l'Éducation Nationale et le ministère de sports qui débloquent des financements pour généraliser l'apprentissage de la pratique à vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants et pour forger les pratiques sportives et les déplacement responsables de demain et ce avant l'entrée au collège : le « savoir rouler ».
- Yoga: un cycle est proposé en classe de CE1/CE2 avec une intervenante, en lien avec un travail sur l'attention à l'école.

Dans le cadre du parcours santé:

• Activités Physiques quotidiennes (APQ)

A la rentrée un dispositif a été à nouveau présenté à toutes les écoles de France suite à un constat de santé publique lié aux conséquences du confinement : obésité et addiction aux écrans.

30 minutes par jour sont conseillées, sur la journée, sous différentes formes possible : pendant la récréation , avant, après.....avant et après les horaires d'école. Chaque classe la met en place sous différentes formes dans la mesure des possibilités liées aux contraintes des emplois du temps.

Le moment de récréation est privilégié avec la mise à disposition de jeux de ballons, de cordes à sauter...

Alimentation

L'école maternelle vient de terminer son partenariat avec le Codes dans le cadre du Projet « Ratatouille et cabrioles ». Une nutritionniste est venue tous les lundis en septembre-octobre afin d'éduquer les enfants à une alimentation équilibrée. Une action impliquant les parents a eu lieu avant les vacances de Toussaint sous la forme d'un petit déjeuner festif organisé par la nutritionniste et les enseignantes.

• L'attention à l'école

Après un constat en conseil des maîtres de Vallouise, l'équipe de l'école élémentaire a choisi de travailler dans chaque classe l'attention à l'école avec une méthode qui s'appelle ATOLE afin de sensibiliser et faire progresser les élèves dans leurs capacités de concentration et d'attention face aux apprentissages.

• Sommeil et écrans

Poursuivant le même objectif (favoriser l'attention des élèves), les enseignantes de maternelle ont sollicité l'intervention de l'infirmière scolaire pour sensibiliser les enfants à l'importance de bien dormir et à avoir un usage limité et intelligent des écrans. Ces trois interventions ont eu lieu au sein des classes en septembre-octobre. Des tracts informatifs ont été distribués aux parents.

Également, l'infirmière scolaire interviendra sur différentes thématiques en élémentaire :

- l'hygiène en cycle 2
- L'adolescence et ses changements au cycle 3

5) Sécurité à l'école

Diverses mesures sont prévues pour faire face aux divers risques :

• Le risque incendie :

Trois exercices seront proposés dans l'année. Le premier a eu lieu en septembre, le bilan de l'exercice a été transmis à la mairie. Actuellement les procédures d'évacuation sont bien maîtrisées par les élèves. Les deux directrices reprendront contact avec le commandant du CDIS pour organiser le second exercice en période 4 avec les pompiers et aussi sensibiliser les élèves aux risques incendie.

Celui effectué au printemps dernier avec une simulation de feu a fait son effet auprès des élèves.

• Les risques naturels :

Tremblement de terre, pollution du fait d'un feu de forêt ou d'un accident de transport de matières dangereuses, événements climatiques importants.

Face à ces risques, l'école dispose d'un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) avec des procédures spécifiques de confinement ou d'évacuation. Un exercice a été programmé le 17 octobre en élémentaire pour sensibiliser cette année aux gestes à adopter face aux risques inondations. Un exercice est programmé le 23 novembre à l'école maternelle.

• Le risque d'intrusion d'une personne dangereuse dans l'école:

L'exercice sera programmé avant les vacances de Noël à l'école élémentaire.

A l'école maternelle, il a été réalisé le 19 octobre. La directrice insiste sur le fait qu'il n'est possible dans sa classe ni de se sauver, ni de se cacher ; un tel exercice est donc anxiogène car aucune possibilité convenable n'est offerte en cas d'intrusion réelle. Elle demande à nouveau à la Mairie de trouver une solution pour installer une issue de secours.

• Le risque du Radon

Des capteurs sont installés dans chacune des trois classes de l'élémentaire par la mairie afin de mesurer la quantité dans l'air. Les aérations ont toutes été révisées durant l'été pour favoriser la ventilation des locaux comme il se doit.

• Fiches RSST

6 fiches RSST ont été déposées auprès de l'Inspection académique par la Directrice de l'école maternelle. En effet, le bâtiment se détériorant à vue d'œil (fissures murales, affaissement du sol,pas de portes adaptées en cas d'incendie ;...), il semble urgent d'agir pour rénover l'école ou en construire une autre,

• Bilan Général:

Il a permis de relever quelques dysfonctionnements relatifs aux spécificités de nos anciennes écoles. A l'école de Vallouise il n'y a pas un moyen efficace d'alerter toutes les classes. La corne de brume a été utilisée et les trois classes l'ont entendue mais elle n'est pas un moyen fiable à long terme car trop incertaine en fonction du bruit dans les classes. La directrice de Vallouise demande la mise en place d'une alarme sonore et lumineuse pour distinguer le risque naturel et le risque intrusion.

Il est également demandé à la mairie de remplacer la porte d'entrée du couloir, difficile à ouvrir et à refermer, et qui laisse passer les courants d'air; dans cette optique, un deuxième chauffage est à nouveau demandé dans ce couloir afin de pouvoir faire sécher les affaires des enfants. Un système de sécurisation des portes pour les jeunes enfants est également demandé, afin d'éviter les doigts coincés dans les portes.

Questions diverses:

- Du coté des enseignants : Bus en retard à 16h30 à Pelvoux, pourquoi, alors que l'école de Vallouise finit à 16h ? Les horaires vont être vérifiés afin de comprendre ce retard.
- Du côté des parents : Est-il possible de permettre aux élèves pendant le temps d'attente du 2ième bus. La mairie répond que non pour des raisons de responsabilités des agents.
- Le problème de sécurité à l'école est ressenti et soulevé par les parents d'élèves, il est demandé à la mairie d'agir. La mairie est consciente des problématiques mais elle justifie ses actions par le projet de la nouvelle école. Sa volonté est de se centrer sur un projet de réhabilitation de l'école de Vallouise et d'éviter trop de frais. Cependant l'état des écoles actuel doit être pris en compte et l'entretien ne doit pas être mis en second plan. Elle confirme que les locaux sont sans danger.

La séance est levée à 19h50.

Prochain conseil d'école le 21 mars 2024 à l'école de Pelvoux

Les directrices Coline Exibard et Aurore Mathéoud